



342

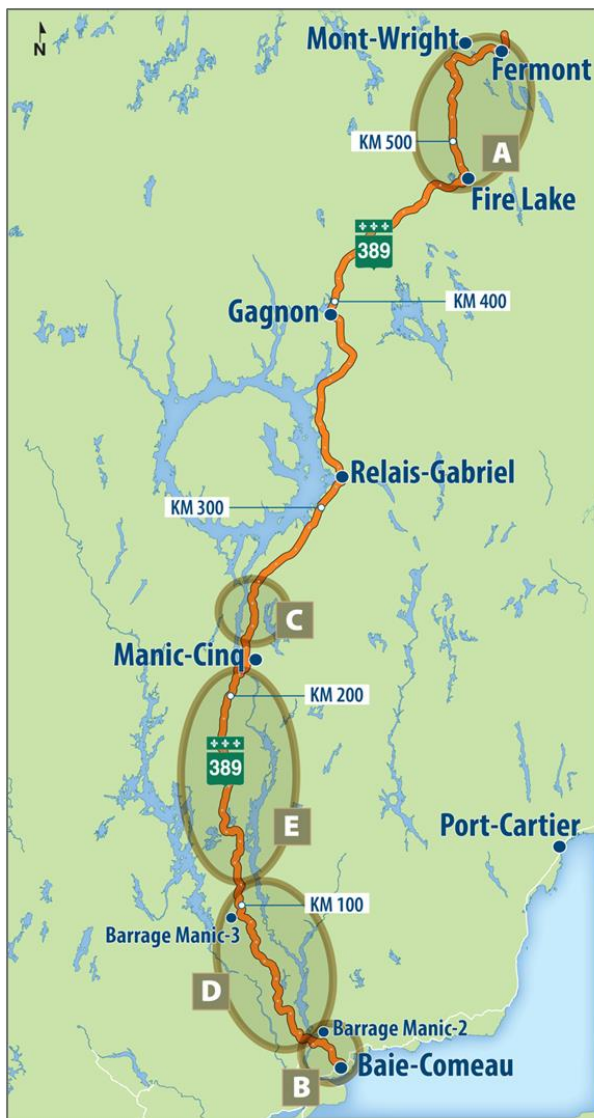
DQ2.2

Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont

6211-01-035

ACCÈS 389 Printemps 2017

Le Programme d'amélioration de la route 389 dans le cadre du Plan Nord



Le Programme vise à réaliser des correctifs essentiels à l'amélioration de la sécurité des usagers.

Dans le cadre du Plan Nord, le gouvernement du Québec a alloué un budget total de 468 millions de dollars sur 10 ans pour la réalisation des projets du Programme.

Objectifs

- Amélioration de l'accès aux ressources et au territoire du Nord québécois
- Augmentation de la sécurité des usagers en améliorant de façon importante la géométrie de la route
- Amélioration de la circulation, notamment par l'ajout de zones de dépassement
- Réduction du temps de parcours des usagers



État d'avancement des projets

Projet A : De Fire Lake à Fermont

Entre les kilomètres 478 et 566

Nouveau tracé et amélioration de la route



Principales caractéristiques du projet en préparation

- Nouveau tracé sur 58 km
 - Secteur de Fire Lake
 - Secteur de Fermont
- Réfection majeure sur 11 km, entre les kilomètres 496 et 507
- Réduction du parcours de près de 19 km (environ 25 minutes)
- Élimination des 11 passages à niveau
- Augmentation importante des possibilités de dépassement
- Ajout de voies de refuge pour les véhicules hors normes

Étapes réalisées, en cours et à venir

Plusieurs étapes ont été réalisées, notamment l'étude d'opportunité, l'étude d'avant-projet préliminaire et les études géotechniques (sondages, forages, qualité des sols). L'étude environnementale fédérale approfondie ainsi que l'étude d'avant-projet définitif sont en cours.

Selon l'échéancier technique, les travaux pourraient débuter en 2019, conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires.



Projet B : De Baie-Comeau à la centrale Jean-Lesage (Manic-2)

Entre les kilomètres 0 et 22

Nouveau tracé et amélioration de la route



Principales caractéristiques du projet en préparation

- Tronçon d'une longueur d'environ 19 km
 - Nouveau tracé, via l'avenue du Labrador, sur 4 km
 - Reconstruction de la route entre les kilomètres 4 et 22
- Réduction totale du tracé de près de 2,2 km, ce qui représente un gain de temps de 5 minutes
- Ajout de zones de dépassement
- Desserte optimale du secteur industriel de la Ville de Baie-Comeau
- Atteint les objectifs de

développement de la Ville de Baie-Comeau et de la MRC de Manicouagan

Étapes réalisées, en cours et à venir



La préparation des plans et devis définitifs se poursuivra cette année. Selon l'échéancier technique, les travaux pourraient débuter en 2018, conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires.

Le projet B a fait l'objet d'un mandat d'enquête et d'une audience publique du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à l'automne 2015. Le décret gouvernemental autorisant le projet en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement a été émis en décembre 2016.



Prolongement de l'avenue du Labrador via le tracé projeté du projet B **Les travaux sont en cours!**

Le 27 février dernier, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, en compagnie du maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, ont officiellement donné le coup d'envoi des travaux de prolongement de l'avenue du Labrador, via le tracé du projet B de la route 389.



De gauche à droite : Jack Picard, Conseil des Innus de Pessamit, Claude Martel, maire de Baie-Comeau, Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Luc Veilleux, vice-président de Mason Graphite, et Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Photo : Serge Matte, Direction des communications, MTMDET

Ce tronçon de 1,1 km est évalué à environ 4 millions de dollars. La Société du Plan Nord financera le volet chaussée de la route à hauteur de 3,5 millions. Quant à elle, la Ville assumera le coût des nouvelles infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout, notamment grâce à une contribution financière de 571 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ces interventions favoriseront notamment l'implantation à court terme d'une usine de traitement de minerai de la compagnie Mason Graphite, dans le parc industriel Jean-Noël-Tessier. Cette usine sera alimentée par un gisement de graphite que l'entreprise entend exploiter au lac Guéret, situé à environ 300 km au nord de Baie-Comeau, accessible par la route 389.



Projet C : Secteur sinueux du barrage Daniel-Johnson (Manic-Cinq) Entre les kilomètres 240 et 254 *Nouveau tracé*



Principales caractéristiques du projet

- Reconstruction complète de la route, d'une longueur de 13,7 km
- Tracé plus rectiligne
- Ajout de voies de refuges pour les véhicules hors normes
- Réduction estimée du temps de parcours d'environ 8 minutes

Étapes réalisées, en cours et à venir

Plusieurs étapes ont été réalisées, notamment l'étude d'opportunité, les études d'avant-projet, des études géotechniques (sondage, forages, qualité des sols, etc.), et les plans et devis préliminaires. La préparation des plans et devis définitifs est en cours.

Les travaux pourraient débuter en 2018, conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires.





Projet D : Centrale Jean-Lesage (Manic-2) au nord du barrage Manic-3
Entre les kilomètres 23 et 110 - Correction de courbes



Projet E : Sud du barrage Manic-Cinq
Entre les kilomètres 110 et 212 - Correction de courbes





Les projets D et E permettront de corriger des segments de longueurs différentes, répartis sur plusieurs kilomètres. Les segments à corriger ont été retenus et classés en ordre de priorité à la suite des études basées principalement sur des critères liés à la sécurité. Les défis associés à ces projet concernent principalement la topographie des lieux, où les montagnes, les lacs et les rivières se succèdent.

Projet D : Sur une distance de 88 km, des travaux potentiels sont prévus sur 17 km, selon les budgets disponibles.

Projet E : Sur une distance de 102 km, des travaux potentiels sont prévus sur 18 km, selon les budgets disponibles.

Principales caractéristiques des projets D et E

- Correction de courbes prononcées
- Élimination de pentes abruptes par l'utilisation de pentes maximales de 7 %
- Diminution du temps de parcours

Ces projets ont fait l'objet d'un mandat d'enquête et d'une audience publique du BAPE à l'automne 2015. Le décret gouvernemental autorisant le projet en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement a été émis en février 2017.



Travaux réalisés

Des travaux ont pu être réalisés sur des segments ne nécessitant pas d'étude d'impact sur l'environnement.

Projet D : Reconstruction de la route au kilomètre 70 (2015)

Des travaux visant l'éloignement des parois rocheuses, ainsi que l'amélioration de la visibilité et du profil vertical ont été effectués, de même que la pose de ponceaux et de glissières de sécurité. Une zone de dépassement en direction sud a également été créée. Il s'agit de la seule zone de dépassement entre les kilomètres 63 et 84.



Avant



Après

Projet D : Reconstruction de la route au kilomètre 93 (2015-2016)

La correction de trois courbes a été réalisée, la visibilité et le drainage de la route ont été améliorés, et la pose de ponceaux et de glissières de sécurité a été effectuée.



Avant



Après



Projet E : Reconstruction de la route au kilomètre 202 et au kilomètre 204 (2016)

Les travaux sur ces deux tronçons ont permis la correction de courbes horizontales et verticales, l'amélioration de la visibilité dans les pentes abruptes, l'amélioration du drainage et l'éloignement des parois rocheuses.

Kilomètre 202



Kilomètre 204





Étapes à venir pour les projets D et E

- Des travaux sont prévus en 2017 au kilomètre 42 (projet D) afin d'effectuer des corrections de courbes.
- D'autres travaux semblables doivent avoir lieu en 2018, au kilomètre 51 (projet D) et entre les kilomètres 164 et 168 (projet E), en 2019.

Vous avez des questions ou des commentaires sur le Programme d'amélioration de la route 389? Communiquez avec la Direction de la Côte-Nord à l'adresse cotenord@transports.gouv.qc.ca.